



Formation linguistique - Inlingua

Cours d'allemand (Hochdeutsch)

Madame, Monsieur,

Vous êtes intéressé(e) à participer à des cours d'allemand auprès d'Inlingua. Veuillez trouver, ci-après, toutes les informations y relatives.

Exigences

Afin de déterminer votre niveau, un test on-line est à compléter sur le site de l'école www.inlingua-valais.ch. Choisir l'option « Vers les tests », la langue à étudier, complétez les données demandées, cochez l'option « envoyez les résultats du test au centre du Valais » et la mention « Employé d'Etat » dans les commentaires en fin de test. Les pare-feux de nos services informatiques peuvent parfois bloquer le test. Par conséquent, nous vous conseillons de le faire depuis un ordinateur privé ou avec votre téléphone portable.

Type de cours

En fonction de votre niveau d'allemand, deux types de cours vous sont offerts :

- Cours de base : pour les niveaux A1 et A2
- Cours « Entreprise - Deutsch im Beruf » : pour les niveaux B1 à C1

Durée/lieu du cours

La formation se déroule à raison de 2 périodes par semaine (60 minutes avec un professeur, 60 minutes en e-learning – IOL sur demande du participant) durant 18 semaines.

La formation pourra avoir lieu du lundi au vendredi entre 12h et 14h ou entre 17h et 20h.

Les cours ont lieu tout au long de l'année sauf pendant les Fêtes de Noël et Nouvel an.

Les formations ont lieu à Sion, Brigue ou à St-Maurice dans les locaux d'Inlingua.

Coûts/frais et comptabilisation des heures de cours

Cours de base

Un cycle de formation par collaborateur (Fr. 630.-) est pris en charge par le Service des ressources humaines (un cours sur deux en cas de poursuite de la formation).

Cours « Entreprise »

8 sessions maximum par année sont prises en charge par le Service des ressources humaines.

Vous pouvez comptabiliser les heures de cours sur le temps de travail, les déplacements sont à prendre sur votre temps libre. Les autres frais (support de cours (Fr. 60.-), test final éventuel (Fr.90.-), boissons, etc) sont à votre charge.

Dès la 4ème absence justifiée ou non, soit une participation inférieure à 80%, des frais, au prorata du total des absences, seront débités de la rubrique adéquate du service.

Inscription

Nous vous prions de nous retourner le bulletin d'inscription annexé, dûment complété **le plus rapidement possible par mail** (srh-formation@admin.vs.ch).

Dorénavant, les signatures ne sont plus requises sur les bulletins d'inscription. Il est de la responsabilité de chaque collaboratrice et collaborateur d'informer sa hiérarchie de ses besoins en matière de formation continue et de s'assurer de son accord, avant de transmettre le bulletin d'inscription au SRH.

La Cheffe ou le Chef de service est compétent-e pour décider du nombre de jours de formation suivis sur le temps de travail et communique sa décision à la collaboratrice ou au collaborateur concerné-e.

Chaque service définit le flux d'information interne pour son personnel (p. ex. transmission au SRH par voie hiérarchique, via le répondant RH ou directement par les participants). Veuillez donc vous référer aux indications de votre service. Chaque collaboratrice ou collaborateur assume les conséquences en cas de non-respect des indications de son service.

Toute inscription doit être validée par le SRH avant d'être transmise à Inlingua. Si tel n'est pas le cas, les frais totaux seront à votre charge.

Dès réception, et après validation du SRH, ce bulletin sera transmis à Inlingua pour suite utile. La convocation ou les éventuelles informations y relatives vous seront directement envoyées par cette dernière.

A disposition pour tout renseignement complémentaire.

Jeanne Gillioz
Spécialiste RH



Bulletin d'inscription

Formation linguistique - Inlingua

Nom/prénom

Adresse privée

Téléphone privé

Téléphone professionnel

Email privé

Email professionnel

Service

Niveau de langue selon test Inlingua
(www.inlingua-valais.ch)

Formation souhaitée : ☐ français ☐ allemand

Lieu : ☐ Sion ☐ St-Maurice ☐ Brigue

Jour(s) souhaité(s) pour la période avec professeur :

☐ lundi ☐ mardi ☐ mercredi ☐ jeudi ☐ vendredi

Horaire souhaité :

☐ entre 12h00 – 14h00 ☐ entre 17h00 – 20h00

Eventuelles vacances planifiées :

☐ aucune Dates :

L'e-learning est totalement libre. Le portail est accessible H24/7/7.

Je confirme que :

☐ Mon inscription a été discutée et validée par ma supérieure directe ou mon supérieur direct.

Ma cheffe de service ou mon chef de service accepte mon inscription ainsi que le débit des frais éventuels en cas de désistement ou de non-participation à un séminaire sur la rubrique adéquate de mon service (indépendamment de la raison).

Date: Visa du SRH: